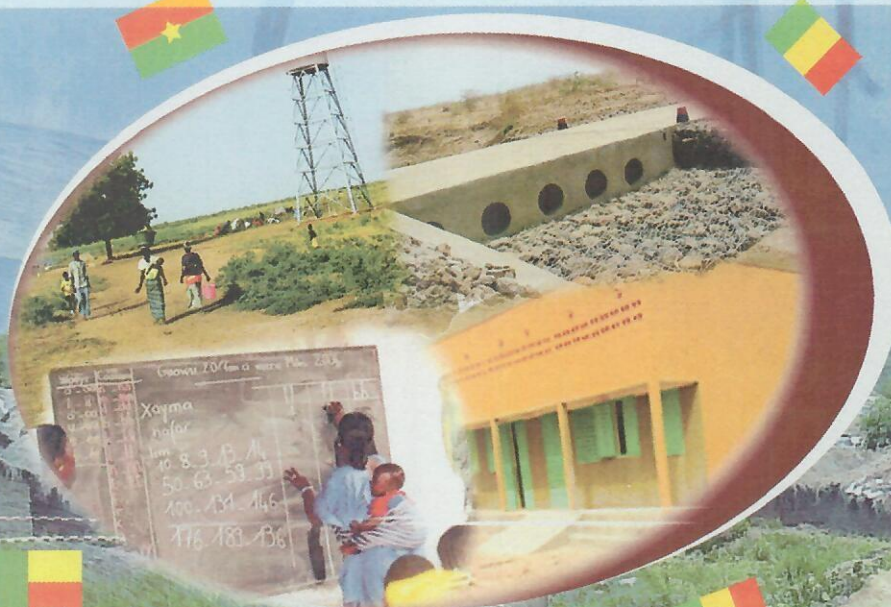


RAPPORT GENERAL



RENCONTRE SOUS-REGIONALE DES PROJETS DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Financés par la BAD



Dakar, les 10-11 & 12 Juillet 2006

Facilitateur : Babacar CISSE Access Finance Gestion

SOMMAIRE

INTRODUCTION -----	2
OUVERTURE DE LA RENCONTRE -----	3
PRESENTATION DES PROJETS -----	4
LES TRAVAUX DE COMMISSION -----	5
RECOMMANDATIONS -----	6
ANNEXES -----	9



La rencontre Sous régionale des projets de réduction de la pauvreté financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) tenue à Dakar les 10-11 et 12 juillet 2006 a regroupé différents projets en vue de partager les expériences, d'échanger sur les stratégies d'intervention déployées, les cas de réussite et d'échec, les bonnes pratiques à capitaliser. Il s'agit aussi de formuler des recommandations pertinentes en direction des différents acteurs (*Projets, Gouvernement et BAD*) pour une meilleure amélioration des conditions de vie des groupes défavorisés.



La cérémonie d'ouverture a été présidée par son excellence **Mme Aïda MBodji** Ministre de la Femme, de la Famille et du Développement Social du Sénégal en présence de **M. Mohamed H'midouche** Représentant Résident Régional du Groupe de la BAD à Dakar, des délégations gouvernementales, des représentants des collectivités locales, des représentants des organismes spécialisés des Nations Unies, des agences de coopération, des Directeurs Nationaux de Projets des ONG et organismes partenaires ainsi que les représentants de bénéficiaires.

Dans son discours d'ouverture Mme le Ministre après avoir remercié la BAD pour la confiance placée au Sénégal pour abriter cette rencontre a réaffirmé que la lutte contre la pauvreté constitue un axe prioritaire.

Elle a surtout émis le vœu de voir une suite opérationnelle réservée aux conclusions de cette rencontre. (*voir annexe 4.1*)

Mais auparavant, il appartenait à **Mme Khady FALL NDIAYE** Directrice du PLCP de souhaiter la bienvenue aux participants avant de préciser le contexte de la rencontre tout en rappelant les différentes étapes ayant conduit à la tenue de cette présente rencontre. Pour Mme la Directrice la lutte pour la survie et l'accès aux services sociaux de base constitue encore un défi majeur pour plus de la moitié de la population des pays africains malgré les performances obtenues ça et là au plan macroéconomique. (*voir annexe 4.3*)

Pour le Représentant Résident Régional de la BAD, cette rencontre est une occasion de réaffirmer l'engagement de la Banque à œuvrer aux côtés des Gouvernements des pays africains pour la promotion socio-économique des populations en général et celles défavorisées en particulier.

Le Représentant Résident de la Banque a saisi cette occasion pour partager avec les participants la vision de la BAD basée sur une approche participative, la synergie d'actions des partenaires, la mise en phase entre la nouvelle stratégie par pays de la BAD et les DSRP, mais également l'approche d'intégration Sous Régionale.

Cette rencontre coïncide avec une démarche de questionnement et de réflexion initiée au sein du groupe de la banque et qui doit permettre de conforter les résultats probants atteints, de capitaliser des expériences vécues.

L'ouverture du Bureau Régional de la BAD à Dakar participe d'une volonté de prendre en charge le besoin d'une gestion de proximité une vieille doléance des pays de la sous région pour un traitement diligent des dossiers, l'allègement et la célérité dans les procédures de décaissement. (*Voir annexe 4.2*)



La présentation des projets a été sans aucun doute un tournant de cette rencontre dans une atmosphère détendue. Il appartenait aux différents Directeurs de projet de réduction de la pauvreté de présenter sans ambages leurs projets respectifs en mettant en exergue : les objectifs, les stratégies d'intervention, les réalisations, les bonnes pratiques et en insistant sur les recommandations pertinentes allant dans le sens de l'atteinte des résultats escomptés.

Sous la présidence de **Mr Ousmane KA**, Coordonnateur de la Cellule de Suivi Opérationnel des projets et programmes de lutte contre la pauvreté, les différents Directeurs nationaux ont exposé et partagé avec les participants sur les aspects spécifiques de leurs projets relatifs aux objectifs, aux stratégies d'intervention, aux réalisations et aux bonnes pratiques. Ils ont surtout insisté sur les recommandations pertinentes allant dans le sens de l'atteinte des résultats escomptés.

Auparavant, **Mme Ginette MUTETA NZAU** Task Manager à la BAD a fait part de la réflexion qui est menée au sein du groupe pour une plus grande rationalisation des interventions, mais aussi précisé les attentes spécifiques de la Banque notamment la pertinence des informations fournies, l'effectivité de l'atteinte des populations cibles, l'intégration de la micro finance dans le dispositif financier dans son ensemble, la systématisation du suivi évaluation et des études d'impact entre autres (voir en annexe 5 son allocution).

A travers les différentes interventions, il a été surtout noté quelques satisfecits malgré l'existence de difficultés persistantes parmi lesquelles :

- * Le démarrage tardif de certaines composantes comme la micro finance et les AGR dans certains pays ;
- * La faible capacité des intermédiaires financiers à atteindre les plus pauvres
- * Les faiblesses institutionnelles de certains projets (personnel qualifié, fonctionnement)
- * Les difficultés liées à la reconstitution et à la pérennisation du fonds de crédit
- * Les lenteurs dans les procédures de décaissement
- * Les changements fréquents de task manager pour le même projet.

Un monde
sans PAUVRETE
Agissons!



LES TRAVAUX DE COMMISSION

Trois panels ont été constitués et les thèmes articulés autour des composantes suivantes :

- Renforcement des capacités,
- Services sociaux de base,
- Microfinance et AGR

Chacun des trois panels a en outre réfléchi sur une question pertinente qui est celle de la *Gestion des Projets*, au regard de son caractère transversal et de son importance dans l'atteinte des objectifs.

(Voir les termes de référence et les rapports des commissions en annexes 8 et 9)

A la suite des débats en plénière, une série de recommandations a été formulée à l'endroit des différentes parties



Les participants à la rencontre de Dakar après trois jours de discussions soutenues, en atelier et en plénière, ont inventorié toutes les bonnes pratiques à capitaliser et formulé plusieurs recommandations qui s'articulent autour des points suivants :

☛ LES RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL :

Au cours des discussions de clôture, il a été noté :

- La nécessité d'instaurer de rencontres périodiques entre PRP financés par la BAD ;
- La constitution d'une base de données sur les informations pertinentes visant l'amélioration de la performance du portefeuille de la BAD et des PRP et sur les bonnes pratiques ;
- Le maintien dans le contenu des PRP des infrastructures socio-communautaires, jugées indispensables pour réduire, voire éradiquer la pauvreté, surtout dans les zones rurales enclavées et défavorisées compte tenu du fait qu'elles constituent une réponse adéquate dans la protection sociale des groupes vulnérables ;
- Inviter la BAD à intégrer dans ses nouvelles orientations les infrastructures socio-communautaires, à faible coût, dans les projets de réduction de la pauvreté.

☛ EN DIRECTION DE LA BAD

- Prendre en compte, dans les évaluations des projets, la réalisation des études d'impacts au cours de la mise en œuvre du projet.
- Renforcer les capacités des bénéficiaires dans le domaine de passation de marché, montage et gestion de micro projet.
- Mieux articuler les budgets aux objectifs étant donné l'importance avérée de la composante renforcement des capacités dans les projets de lutte contre la pauvreté ;

- Encourager fortement le recrutement à temps du directeur du projet avant les négociations pour un meilleur suivi des conditionnalités de mise en vigueur ;
- Systématiser le recrutement des responsables en suivi et évaluation et en passation des marchés dans les PRP;
- Diligenter le traitement des dossiers soumis par les projets ;
- Mettre en place une équipe de préparation des projets et d'un Fonds de Préparation de Projet (PPF) ;
- Considérer le Programme de Développement Local (PDL) comme document de référence pour toute intervention au niveau communautaire.
- Dès le démarrage des projets, définir des mécanismes de pérennisation des acquis notamment le fonds de microcredit.
- Favoriser les appuis institutionnels aux IMF pour leur déploiement dans les zones les plus reculées.
- Aider les IMF à se doter de Système d'informations géographiques (SIG) performant prenant en compte les indicateurs de mesure d'impact sur les populations ciblées.
- Vulgariser la stratégie micro finance de la BAD.
- Réaliser une étude comparative des activités micro finance des pays financés par la BAD.

En outre les participants ont pris acte de l'évolution du contexte global actuel marqué par l'orientation de l'Aide Publique au Développement vers l'appui budgétaire et la nécessité de mieux centrer les projets vers la protection sociale des groupes vulnérables. Cependant, ils recommandent à la BAD de consolider les acquis des projets en tenant compte de leurs avantages comparatifs pour atteindre les plus pauvres, dans les délais requis et de tenir compte des expériences réussies dans la définition des nouvelles orientations de la BAD.

Un monde
sans PAUVRETÉ
Agissons!



ANNEXES

Annexe 1 : Déclaration de Dakar

Annexe 2 : Recueil des bonnes pratiques

Annexe 3 : Mot de remerciement de participants

Annexe 4 : Discours d'ouverture (Discours de *Madame le Ministre de la Femme, de la Famille et du Développement Social, du représentant régional Résident de la BAD et de la Directrice du Projet de Lutte contre la Pauvreté PLCP*)

Annexe 5 : Note Technique de Mme Ginette NZAU MUTETA Task manager de la BAD

Annexe 6 : Discours de clôture, Mot de remerciements clôture de madame la directrice du projet de lutte contre la pauvreté

Annexe 7 : Résolution Finale du Forum National d'échanges des expériences et bonnes pratiques des bénéficiaires du projet de lutte contre la pauvreté

Annexe 8 : Rapport des Commissions

Annexe 9 : Les termes de Référence de la Rencontre et des Commissions

Annexe 10 : Quelques moments forts de la Rencontre

Annexe 11 : Feuille de présence de la Rencontre



**RENCONTRE SOUS REGIONALE
DES PROJETS DE REDUCTION DE LA PAUVRETÉ
FINANCÉS PAR LA BAD**

10

**DAKAR – SENEGAL
LES 10-11 & 12 JUILLET 2006**

DECLARATION DE DAKAR

Considérant la Déclaration du Millénaire et, en particulier, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) visant la réduction de la pauvreté de moitié d'ici 2015,

Rappelant l'engagement, pour le développement, pris par les Leaders africains, dans le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) approuvé par l'Organisation de l'Unité Africaine lors de son 37ème sommet tenu en juillet 2001,

Rappelant les engagements pris par nos Chefs d'Etat en matière d'intégration sous – régionale à travers la CEDEAO et l'UEMOA,

Prenant en compte les résultats des échanges d'expériences organisés conjointement par les projets de lutte contre la pauvreté en Guinée, au Mali et au Sénégal,

Considérant la vision de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui accorde, au rang de priorité élevée, à l'intégration des objectifs de réduction de la pauvreté dans les programmes pays à travers les domaines d'intervention majeurs que sont :

- * Le Renforcement des capacités,
- * Les Infrastructures socio-économiques de base,
- * La Micro-finance et activités génératrices de revenus,

Prenant en compte la situation de l'extrême pauvreté des différentes populations de nos pays,

Nous, Directeurs (trices) de projets, Responsables des services techniques et Partenaires techniques et financiers dans les pays concernés (*Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal*), dans le cadre de la rencontre sous – régionale des projets de réduction de la pauvreté financés par la Banque Africaine de Développement (BAD),

Apprécions, à sa juste valeur, la portée de cette rencontre, la 1^{ère} du genre dans la sous – région en prélude à d'autres espaces et réseaux d'échanges,

Invitons nos gouvernements respectifs et la Banque Africaine de Développement (BAD) à continuer à accorder, au rang de priorité élevée, la lutte contre la pauvreté dans les politiques de développement économique, sociale et culturelle,

Souscrivons entièrement aux conclusions et recommandations issues de ladite rencontre à travers les trois (03) composantes ci-dessus énumérées,

Prenons l'engagement ferme de veiller à un meilleur impact des interventions des projets sur les conditions de vie des populations vulnérables, à travers notamment les principes directeurs que sont la participation, l'appropriation, la pérennisation, la transparence et l'obligation de résultats,

Recommandons à nos gouvernements respectifs ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers, notamment la BAD, d'appuyer et de soutenir le comité de suivi des recommandations de la présente rencontre,

Exprimons nos sincères remerciements et notre profonde gratitude à la Banque Africaine de Développement, à nos gouvernements respectifs pour avoir facilité la tenue de cette importante concertation sous – régionale.../...

Fait à Dakar, le 12 juillet 2006

Ont signé les délégations du Bénin, du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal



RECUEIL DES BONNES PRATIQUES

La rencontre sous-régionale des projets de réduction de la pauvreté financés par la BAD a permis de par la qualité des échanges, le recensement des bonnes pratiques à capitaliser et vulgariser selon leur pertinence. Dans chaque commission, de bonnes pratiques ont été identifiées.

Dans le domaine du Renforcement des Capacités

Les travaux ont permis de recenser les bonnes pratiques suivantes :

- Création des bibliothèques villageoises dans le cadre de la pérennisation des activités d'alphabétisation ;
- Appui au processus de planification locale aboutissant à l'élaboration des plans de développement locaux ;
- Création de cadres de concertation entre les différents acteurs concernés ;
- Approche intégrée : alphabétisation fonctionnelle-formation à l'entrepreneuriat- accès au micro-crédit.

Dans le domaine des Infrastructures, Equipements et Hydraulique

Les bonnes pratiques, recensées ont trait à :

- l'appropriation de la démarche participative par les bénéficiaires ;
- la participation des bénéficiaires et des collectivités locales à la réalisation des micro projets ;
- la maîtrise du processus de planification ;
- la responsabilisation des bénéficiaires directs dans la gestion et l'entretien des infrastructures ;
- l'appropriation et la passation des marchés à faible coût par les communautés bénéficiaires ;
- l'utilisation des relais non fonctionnaires pour assurer la pérennisation des investissements ;
- le financement par le projet des Activités Génératrices de Revenus initiés par les relais en Intermédiation Social (pour les motiver)
- l'intégration de la microfinance et des activités Génératrices de Revenus dans le volet infrastructures ;
- la constitution des réseaux d'échanges et d'écoulement des produits entre les communautés bénéficiaires des micros projets ;

- L'intégration d'ateliers thématiques et d'espaces incubateurs de projets au sein des infrastructures socio-communautaires.

Dans le domaine de la Micro finance et des AGR

Il ressort, des travaux de la commission Microfinance et AGR, les bonnes pratiques ci - dessous :

- Accès aux ressources et services financiers de proximité par les pauvres et pour les pauvres, dans les milieux les plus reculés (*cas du Sénégal et du Mali*) ;
- Diversification des produits et services financiers (transfert d'argent et micro assurance par exemple) ;
- Contribution à la promotion et à la vulgarisation de la micro finance comme un des instruments de lutte contre la pauvreté et sa prise en compte dans les politiques gouvernementales (*cas de la Mauritanie*) ;
- Contribution à l'élaboration des stratégies nationales de micro finance et de micro entreprise (*cas de la Mauritanie*) ;
- Contribution à l'intégration des groupes vulnérables notamment les femmes dans les secteurs productifs ;
- Contribution à la préparation des clients finaux à accéder aux services des autres IMF ;
- Contribution à la sécurisation de l'épargne dans les zones rurales.

Dans le domaine de la Gestion des projets

Les commissions ont recensées en matière de management des projets, les bonnes pratiques suivantes :

1. Autonomie de gestion ;
2. Esprit d'équipe ;
3. Maîtrise des procédures de la BAD ;
4. Principes de la contractualisation ;
5. Cadres de concertation Rencontres périodiques entre partenaires ;
6. Respect des calendriers d'exécution des projets ;
7. Respect des contenus des manuels de procédures ;
8. Mise en place de mécanismes pour une meilleure visibilité des réalisations.
9. l'organisation de visites d'échanges d'expériences entre projets pour renforcer leurs performances.

MOT DE REMERCIEMENT DES PARTICIPANTS

Nous voici aux termes de la rencontre sous-régionale des Projets de Lutte Contre la Pauvreté financés par la Banque Africaine de Développement (BAD), qui a duré du 10 au 12 juillet 2006 à Dakar.

Nous, participants venant des huit (8) pays suivants : *Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal*, sommes très touchés :

- D'une part, par l'accueil et le traitement de convivialité dont nous avons bénéficié de la part des organisateurs ;
- Et d'autre part, par les riches résultats issus des expériences échangées.

Tenons à remercier :

- Le Chef de l'Etat, son Excellence Maître Abdoulaye WADE, pour avoir autorisé la tenue de ladite rencontre ;
- Le Gouvernement du Sénégal à travers le Ministre de la Femme, de la Famille et du Développement, Madame Aïda MBODJ pour avoir facilité son bon déroulement ;
- Le Représentant Régional Résident de la BAD, Monsieur Mohamed H'MIDOUCHE, pour sa sollicitude tout le long de la rencontre ;
- Les Tasks Managers, chevilles ouvrières des projets nationaux, en l'occurrence Madame Nzau Ginette Muteta, dont les conseils et interventions ont beaucoup éclairé les participants ;
- Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté du Sénégal, Madame Khady Fall NDIAYE, Directrice du projet et l'ensemble de son équipe, à qui nous adressons nos vives félicitations pour la réussite de cette rencontre ;

La cellule de suivi opérationnel des projets de lutte contre la pauvreté du Ministère de la Femme pour son assistance permanente.

Aussi, promettons-nous de faire part des conclusions de cet atelier à nos tutelles respectives, et d'être des vecteurs de leurs applications dans nos différents projets.

Fait à Dakar, le 12 juillet 2006

LES PARTICIPANTS



DISCOURS
D'OUVERTURE

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



**Ministère de la Femme, de la Famille
 et du Développement Social**

M.F.F.D.S

CABINET

**DISCOURS DE MADAME LE MINISTRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE
 ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

Monsieur le Représentant du Président de l'Assemblée Nationale,
 Madame, Messieurs les Ministres d'État,
 Mesdames, Messieurs les Ministres,
 Mesdames, Messieurs Honorables Députés,
 Mesdames, Messieurs les Présidents de collectivités locales,
 Monsieur le Représentant Régional de la BAD,
 Mesdames, Messieurs les Représentants des organismes spécialisés des Nations
 Unies,
 Mesdames, Messieurs les Représentants des agences de coopération,
 Mesdames, Messieurs les Directeurs et Chefs de projets et programmes de
 réduction de la pauvreté du Bénin, du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la République
 de Guinée, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal;
 Mesdames, Messieurs les Directeurs Nationaux,
 Mesdames, Messieurs les Représentants des ONG et organismes partenaires,
 Mesdames, Messieurs les bénéficiaires du PLCP.
 Mesdames, Messieurs les Invités,

Chers participants,

La présente rencontre sous-régionale des Projets de Réduction de la Pauvreté financée par la BAD que vous nous faites l'honneur de tenir dans cette terre africaine de la téréngala notre pays, le Sénégal, témoigne encore une fois et de manière fort éloquente, de la confiance que vous accordez à Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, à son Premier Ministre Monsieur Macky SALL et à l'ensemble des Membres du Gouvernement, pour leur engagement et leur détermination à continuer d'œuvrer pour l'amélioration significative des conditions de vie des populations les plus démunies, à travers la mise en œuvre concertée de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Par ailleurs, elle confirme et conforte le renforcement des liens de coopération et d'intégration africaine dans lequel, la Banque Africaine de Développement (BAD) joue un rôle primordial.

Mesdames, Messieurs,

Grâce à l'implantation prioritaire des infrastructures dans les communautés frontalières avec certains pays, en l'occurrence la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Mali, le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) financé par l'Etat du Sénégal avec l'appui de la BAD contribue déjà au processus d'intégration.

En effet, les populations sénégalaises et celles des pays riverains entretiennent à l'occasion des relations de bon voisinage et partagent souvent des initiatives de coopération exemplaires notamment dans le développement économique, social et culturel.

C'est donc dire que cette rencontre partage préfigure la naissance d'espaces d'incubatrice de projets, de formations thématiques, de développement d'Activités Génératrices Revenus, et de nouvelles approches de proximité en Microfinance, qui pourraient dynamiser cette intégration et favoriser en même temps les échanges de bonnes pratiques entre projets au bénéfice des acteurs et partenaires dans la sous région.

C'est pourquoi, il me semble impératif de créer de tels cadres de concertation pour développer en conséquence des stratégies de complémentarité et de synergies aptes à rationaliser les ressources financières, humaines et matérielles.

Pareille dynamique pourrait d'ailleurs engendrer un meilleur gain de temps, d'efficacité et d'efficience dans les interventions en faveur des populations en général et des groupes vulnérables en particulier, en vue de les sortir définitivement de leur situation de précarité.

Mesdames, Messieurs, Chers Invités, Chers participants,

Par ses importantes réalisations dans les domaines du renforcement des capacités, de la micro-finance, des infrastructures et équipements sociaux depuis plusieurs années, le Projet de Lutte Contre la Pauvreté, initié par le gouvernement du Sénégal avec l'appui des partenaires que sont le Fonds Nordique de Développement et la BAD, constitue l'illustration parfaite d'un engagement politique sans équivoque du Président Abdoulaye WADE et de son Gouvernement dans la quête du mieux être des populations africaines en général, et des groupes vulnérables, en particulier.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de profiter de cette tribune pour renouveler mes remerciements à nos partenaires au développement, qui nous ont accompagnés dans la stratégie de réduction de la pauvreté avec une contribution substantielle de 17 milliards de francs CFA ; je voudrais nommer la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Fonds Nordique de Développement (FND).

Je voudrais également saisir de cette agréable opportunité pour rendre hommage aux communautés de bénéficiaires, ces populations pour leur engagement soutenu, leur persévérance, leur sens de la concertation, gage de la réussite des projets qui ont amélioré de façon substantielle leur existence.

Au regard des performances enregistrées dans nos différents pays, cette rencontre sous-régionale vient assurément à son heure.

Elle va favoriser sans doute les échanges sur les stratégies d'intervention des différents projets de réduction de la pauvreté, les expériences et les bonnes pratiques vécues, afin d'en tirer les leçons à des fins de capitalisation, voire de modélisation.

En tout état de cause, les résultats pourront aider dans une certaine mesure à améliorer la qualité du portefeuille de la BAD dans le secteur stratégique de lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, les conclusions et recommandations serviront, j'en suis sûre, à faire reculer durablement la pauvreté et atteindre ainsi les Objectifs du Millénaire pour le Développement conformément à la volonté et à l'engagement panafricain du Président de la République du Sénégal et de ses pairs africains.

Pour toutes ces raisons, j'exhorte les participants à ne ménager aucun effort pour faire de ce cadre d'échange sous-régional un lieu de schémas propositionnels dans la formulation et la mise en œuvre de stratégies d'intervention et d'approches pertinentes de lutte contre la pauvreté.

Je sais également pouvoir compter sur le caractère opérationnel de vos conclusions pour une pérennisation des réalisations des réalisations de vos différents projets et programmes de lutte contre la pauvreté.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer sans féliciter Madame Khady FALL NDIAYE, Directrice du Projet de Lutte Contre la Pauvreté, son équipe et les partenaires de terrain, pour les réalisations engrangées ainsi que pour l'accueil et l'organisation.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare officiellement ouverte la rencontre sous régionale des projets de réduction de la pauvreté et vous remercie de votre aimable attention.

ANNEXE 4.2

DISCOURS DE MONSIEUR MOHAMED H'MIDOUCHE REPRESENTANT REGIONAL RESIDENT (BAD)

- Mesdames, Messieurs les Ministres d'État,
- Mesdames, Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Représentant du Président de l'Assemblée Nationale,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des Collectivités Locales,
- Mesdames, Messieurs les Représentants du Système des Nations Unies,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des agences de coopération,
- Mesdames, Messieurs les Directeurs Nationaux,
- Mesdames, Messieurs les Directeurs et Chefs de projets et programmes de réduction de la pauvreté du Bénin, du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Mauritanie, du Mali, du Niger, de la République de Guinée et du Sénégal,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des ONG et organismes partenaires,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des bénéficiaires du PLCP,
- Mesdames, Messieurs les Invités,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer notre profonde gratitude et nos sincères remerciements au Gouvernement de la République du Sénégal, et plus particulièrement, à Son Excellence, Madame Aïda MBODJI, Ministre de la Femme, de Famille et du Développement Social, pour les excellents arrangements pris pour le succès de la présente rencontre.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue aux responsables des projets de réduction de la pauvreté des huit pays d'Afrique de l'Ouest à Dakar pour prendre part à la rencontre sous-régionale des projets de réduction de la pauvreté organisée conjointement par le Gouvernement du Sénégal et le Groupe de la Banque africaine de développement.

Dans sa vision élaborée en 1999 et son Document de politique de réduction de la pauvreté révisée en 2004, le Groupe de la Banque africaine de développement avait réaffirmé l'importance qu'elle attache à son objectif primordial de réduction de la pauvreté grâce à des mesures de nature à faciliter l'appropriation nationale, la participation et l'obligation de résultats quantifiables concernant le bien-être des pauvres, dans la perspective de permettre aux pays africains d'atteindre plus rapidement les objectifs de développement du millénaire (ODM).

Ce choix est guidé par la situation qui prévaut sur le continent. En effet, la majorité des pays africains est toujours confrontée à une pauvreté généralisée. Près de 50 % de la population d'Afrique subsaharienne vivent avec moins d'un dollar par jour. La plupart des indicateurs sociaux révèlent également des écarts significatifs entre l'Afrique et les autres régions de la planète, bien qu'il existe des disparités entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, et au sein même des pays en Afrique au sud du Sahara.

De 1991 à ce jour, le Groupe de la Banque est engagé dans le financement d'une quarantaine de programmes et projets de réduction de la pauvreté pour un montant total d'environ 450 millions de Dollars US, équivalent à 320 millions d'UC. Ces opérations qui ciblent les pauvres, ont comporté une première génération de projets de type Dimensions Sociales de l'Ajustement, ensuite des projets ou programmes utilisant comme instrument d'intervention les Fonds Sociaux de Développement, des projets de développement local ou communautaire axé sur la décentralisation et plus récemment des projets ou programmes de réinsertion post conflit.

Une évaluation des projets de réduction de la pauvreté a été effectuée par le Département d'Évaluation de la Banque en 1999. Certains de ces programmes et projets ont été approuvés dans les années 80 et au début des années 90 avant que la Banque ne définisse sa politique de réduction de la pauvreté. Selon les conclusions de l'évaluation, certains des programmes et projets ont généré un environnement propice pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Cependant, il ressort des enseignements tirés de ces évaluations que ces programmes et projets n'ont pas eu un impact durable sur la réduction de la pauvreté. Cela s'explique essentiellement par les faiblesses institutionnelles, au nombre desquelles figurent l'absence de systèmes appropriés de suivi et d'évaluation en vue d'établir un diagnostic systématique.

Les enseignements tirés de l'expérience de la Banque au cours de la dernière décennie font ressortir la nécessité d'adopter la démarche suivante pour promouvoir davantage le programme de réduction de la pauvreté :

- engagement de la Direction à mettre en œuvre la politique de réduction de la pauvreté ;
- dialogue avec les PMR et leurs parties prenantes pour accroître les chances de mise en application de la politique ;
- recherche d'un équilibre entre la promotion des politiques de croissance en faveur des pauvres et la prestation efficiente et équitable de services sociaux de bonne qualité ;

- réduction des inégalités criardes dans l'accès aux actifs de production afin de favoriser une croissance favorable aux pauvres et une réduction significative de la pauvreté ;
- large diffusion de la politique au sein de la Banque par des ateliers et des séminaires, afin de mieux inscrire les départements opérationnels dans l'optique de réduction de la pauvreté et de renforcer la collaboration avec d'autres institutions en matière de réduction de la pauvreté ;
- renforcement de l'appui de la Banque aux systèmes de suivi et d'évaluation dans les pays ;
- perfectionnement du personnel de la Banque en analyse de la pauvreté ;
- promotion de la recherche appliquée et des études économiques et sectorielles sur la pauvreté afin d'accroître l'efficacité des interventions de la Banque.

Cette démarche de questionnement et d'échange des pratiques novatrices cadre parfaitement avec la vision de la BAD magnifiée à travers l'approche participative, la synergie d'actions des partenaires, la mise en phase entre la nouvelle stratégie par pays de la BAD et les documents de stratégie de réduction de la pauvreté, mais également avec l'approche d'intégration sous-régionale.

Mesdames et Messieurs,

Notre participation à la présente rencontre sous-régionale des projets de réduction de la pauvreté témoigne de l'importance toute particulière que notre institution accorde à la réduction de la pauvreté, et à la prise en charge des catégories les plus vulnérables, notamment les femmes.

C'est donc pour conforter les résultats probants atteints dans ce domaine que le Groupe de la Banque s'est engagée dans une perspective de capitalisation des expériences des projets de la sous région dont l'objectif est de contribuer de manière significative à l'amélioration des conditions de vie des groupes défavorisés.

Les différents projets réunis ici à Dakar, malgré leur similitude par rapport aux objectifs visés et la nature de leurs interventions, présentent des spécificités relatives à leur environnement, leur culture et le degré de pauvreté de leurs cibles, d'où l'importance de cette rencontre sous régionale qui va permettre d'échanger et de partager les expériences vécues par les uns et les autres en ce qui concerne les stratégies de mise en œuvre de ce type de projets.

Par ailleurs, l'ouverture de Bureaux régionaux et ou nationaux de la Banque africaine de développement dans les pays africains, fait partie de sa nouvelle politique de décentralisation de ses activités qui a pour but de se rapprocher de ses clients pour faciliter le dialogue avec les pays, de coordonner ses interventions avec les autres partenaires au développement et de faciliter la gestion de son portefeuille. Cette politique va permettre une accélération dans le traitement des dossiers des projets, surtout en ce qui concerne les acquisitions des biens et services et les décaissements. L'objectif final étant l'amélioration de l'efficacité et l'atteinte des objectifs de projets qui doivent se traduire par des impacts positifs et palpables dans le domaine de la promotion de la femme, du genre et de la réduction de la pauvreté en général.

C'est dans ce contexte que la présente rencontre sous-régionale trouve toute son importance. Elle va nous permettre, à partir de l'expérience et des stratégies utilisées par les uns et les autres, d'améliorer la performance de nos interventions au profit des groupes vulnérables et de capitaliser les enseignements utiles sur les bonnes pratiques à utiliser dans les projets de réduction de la pauvreté financés par le Groupe de la Banque africaine de développement.

Il nous revient à tous et toutes d'œuvrer pour relever le défi, de consolider et de pérenniser les investissements des différents projets pour qu'ils permettent aux populations les plus démunies d'accéder et de bénéficier des services sociaux de proximité, de qualité et de façon durable.

C'est donc dire toute l'importance que la Banque accorde à vos travaux, qui compte tenu de l'expertise et l'expérience des représentants des différents projets, nous permettra sans nul doute d'aboutir à des recommandations et indications utiles et pertinentes pour une performance toujours améliorée des interventions de la BAD.

Pour terminer, permettez-moi de vous encourager à poursuivre cette initiative de rencontres et d'échanges, à travers la création d'un site web, et l'organisation d'autres rencontres avec d'autres régions d'Afrique.

Je vous remercie de votre aimable attention.

ANNEXE 4.3

DISCOURS MME KHADY FALL NDIAYE DIRECTRICE DU PLCP

- Madame le Ministre de la Femme, de la Famille et du Développement Social,
- Monsieur le Représentant du Président de l'Assemblée Nationale,
- Monsieur le Représentant Régional de la BAD,
- Mesdames, Messieurs les Présidents de Collectivités Locales,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des organismes spécialisés des Nations Unies,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des agences de coopération,
- Monsieur le Coordonnateur National de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de lutte contre la pauvreté du MFFDS
- Mesdames, Messieurs les Directeurs Nationaux,
- Mesdames, Messieurs les Directeurs et Coordonnateurs de projets de réduction de la pauvreté du Bénin, du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Mauritanie, du Mali, du Niger, de la Guinée,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des ONG et organismes partenaires,
- Mesdames, Messieurs les bénéficiaires
- Chers invités,

C'est pour moi un honneur et un réel plaisir de prendre la parole devant cette auguste assemblée, pour souhaiter la bienvenue à nos sœurs et frères des pays de la sous-région bénéficiaires de financements de la Banque Africaine de Développement destinés à la réduction de la pauvreté.

Aussi, voudrais-je dès l'entame de mon propos, remercier très sincèrement les honorables personnalités ici présentes, particulièrement madame le ministre de la Femme de la Famille et du Développement Social qui a tenu personnellement à présider cette importante cérémonie d'ouverture officielle de notre atelier sous-régional d'échanges d'expériences et de partage de stratégies de mise en œuvre des projets, nonobstant son calendrier chargé et son état de convalescence. Ceci dénote de l'importance qu'elle accorde à nos thèmes de discussion, qui concordent parfaitement avec la mission que le Président de la République, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, a bien voulu lui confier.

Permettez-moi tout d'abord, de magnifier cette belle initiative qui a été longuement mûrie lors de la visite d'études effectuée par Mme SY, Directrice du PRP du Mali, au Sénégal en octobre 2003. A la suite de cette visite, il en est ressorti qu'une rencontre d'échanges plus élargie est plus que nécessaire pour les bénéficiaires, les projets, la BAD et nos gouvernements. Une telle recommandation, agréée par la Banque a été finalisée lors de notre mini-rencontre d'échanges effectuée au mois de mars dernier au Mali, entre les projets du Sénégal, de la Guinée et de notre pays hôte. Ceci a d'ailleurs permis la finalisation des termes de référence.

Le processus adopté pour la tenue de cette rencontre a permis, sans nul doute, l'implication effective et l'appropriation par les autres pays, ici présents, de cette initiative.

En effet, malgré les performances obtenues dans le domaine de la croissance macroéconomique, la lutte pour la survie et l'accès aux services sociaux de base constitue encore, un défi majeur pour plus de la moitié de la population des pays africains. C'est pourquoi, combattre la pauvreté est plus que nécessaire. Elle est incontournable dans les politiques et programmes entrepris par les autorités de nos différents États, qui en ont pris l'exacte mesure, en centrant leurs actions autour de stratégies de réduction de la pauvreté et d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en se fixant comme la réduction de moitié de la pauvreté, d'ici l'horizon 2015.

Au vu de ce qui précède, notre concertation devrait entre autres être axée sur les échanges de nos expériences réussies et celles à parfaire, sur l'inventaire de nos bonnes pratiques, en vue de renforcer la performance de nos investissements et surtout leur pérennisation et leur appropriation par les bénéficiaires.

Le forum national sur les réalisations et initiatives novatrices des bénéficiaires du PLCP, que Madame le Ministre, le Représentant Régional Résident de la BAD et nos honorables invités auront l'occasion de visiter, en est une parfaite illustration. D'ailleurs, ces bénéficiaires nous feront le plaisir de partager avec nous leurs points de vue sur l'exécution et l'impact des réalisations, à la cérémonie de clôture de notre atelier.

Je suis convaincue que les résultats de nos travaux feront l'objet de recommandations pertinentes, compte tenu de l'expertise avérée des participants à cette rencontre.

Je ne saurais conclure, sans remercier, en mon nom et au nom de tous les projets de réduction de la pauvreté financés par la BAD, tous les partenaires institutionnels et d'exécution et les bénéficiaires qui nous ont accompagné durant tout le processus de mise en œuvre de nos projets.

Nos remerciements vont à l'endroit du Ministère de l'Economie et des Finances, mais aussi à la Banque Africaine de Développement pour son appui constant, je veux nommer le bureau régional dirigé avec brio par Monsieur Mohamed H'midouche.

Chers collègues, permettez-moi de m'arrêter sur notre task manager, Mme Ginette NZAU, pour les efforts inlassables déployés pour la réussite de nos projets respectifs et pour avoir cru et appuyé cette initiative pionnière pour la Banque africaine de développement.

Au nom de tous mes collègues.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Méridien Président, le 10 juillet 2006

ANNEXE 5

NOTE TECHNIQUE DE MADAME NZAU TASK MANAGER DE LA BAD

Pour commencer, je voudrai à mon tour également remercier les autorités sénégalaises en particulier Son excellence Mme Aïda MBODJI, Ministre de la Femme, de la Famille et du Développement Social, ainsi que toute l'équipe du BGP du PLCP pour leur engagement et tous les efforts consentis pour la préparation de cette rencontre et pour la qualité de l'accueil.

Permettez-moi de me présenter, depuis septembre 2004, je suis chargée des projets de réduction de la pauvreté du Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, et Sénégal. Une restructuration est en cours au sein de la Banque qui a entre autres objectifs d'alléger le portefeuille de projets par chargé de projets afin d'améliorer la gestion des projets au niveau de la Banque. En effet, nous sommes conscients qu'à cause de notre charge de travail élevé, nous partageons avec les responsables de projets et les gouvernements, la responsabilité des retards souvent enregistrés dans l'exécution des projets. L'ouverture des bureaux régionaux et locaux permettra d'accélérer le processus de traitement des dossiers.

De 1991 à ce jour, le Groupe de la Banque est engagé dans le financement d'une quarantaine de programmes et projets de réduction de la pauvreté pour un montant total d'environ 450 millions de Dollars US, équivalent à 320 millions d'UC dans 28 pays, ce qui fait un montant moyen de 11 millions de Dollars US ou 8 millions d'UC. Malgré que la Banque n'a pas effectué d'évaluation récente des performances de ces projets depuis la dernière évaluation datant de 1999, il ressort que la plupart enregistrent des résultats positifs en termes de d'atteinte des objectifs quantitatifs. Cependant, peu de projets collectent l'information permettant de mesurer leur impact sur les conditions de vie des groupes cibles, et les volets microfinance rencontrent des problèmes d'exécution liés aux faiblesses de capacités des institutions choisies et de suivi des projets, ainsi que des retards dans l'exécution.

⇒ Objectif de la rencontre :

L'objectif de cette rencontre sous-régionale est d'échanger sur les stratégies d'intervention des différents projets, leurs expériences vécues et les bonnes pratiques. La finalité est d'en tirer des enseignements qui pourraient, d'une part, améliorer les performances des interventions au profit des groupes vulnérables, et d'autre part, constituer une base de données sur les bonnes pratiques des projets de réduction de la pauvreté financés par le Groupe de la Banque africaine

de développement en vue d'améliorer la gestion de son portefeuille dans ce secteur.

Cette rencontre vient à point nommé. Elle intervient à un moment où il y a un questionnement au sein de la Banque sur l'efficacité de ces « projets de réduction de la pauvreté » en termes d'amélioration effective et durable des conditions de vie des groupes cibles, de prise en compte des nouveaux défis qui se posent dans les PMR tels que la pandémie du VIH/sida, les conflits, l'émigration clandestine, mais également en termes d'approche à privilégier face à l'orientation de plus en plus poussée de l'aide au développement vers les appuis budgétaires.

Cette rencontre est une des recommandations de la visite des projets du Sénégal et de la Guinée au Mali en mars dernier qui dénote une volonté des responsables de projets de se rencontrer davantage et d'échanger.

La Banque envisage l'organisation d'une rencontre des projets « pauvreté » à Tunis l'année prochaine. En préparation de cette rencontre, une analyse des différents projets sera effectuée au préalable afin de pouvoir faire ressortir leurs forces et faiblesses, et tirer des enseignements pour l'amélioration du portefeuille actuel et pour les futures interventions de la Banque.

⇒ Résultats attendus :

Les résultats attendus de cette conférence sont : (i) un recueil des bonnes pratiques à vulgariser dans ce type de projets ; (ii) des recommandations concrètes et opérationnelles à formuler à l'endroit des unités de gestion des projets, aux gouvernements et à la Banque ; (iii) une base de données sur les résultats et les performances enregistrés dans les projets et (iv) une meilleure visibilité des réalisations des différents projets.

Je souhaiterais ajouter d'autres résultats qui correspondent à la recherche par la Banque d'une plus grande efficacité de ses interventions en termes d'impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations :

- Approches de pérennisation des composantes des projets ;
- Suivi évaluation et mesures de l'impact versus comptabilité des résultats ;
- Expérience et performances des volets micro finance ;
- Appréciation de la pertinence de chaque composante (ex : infrastructures, micro finance) dans ces projets ;
- Identification des éléments clé pour assurer une gestion performante des projets : configuration optimale des CEP/BGP ; niveau de financement du fonctionnement, adéquation des budget par rapport aux coûts réels, contrepartie de l'Etat,
- Appréciation du montage institutionnel comme élément de succès d'un projet : degré d'autonomie ; faut-il des CEP autonomes ou intégrées dans les ministères de tutelle ; capacité de gestion versus renforcement des capacités ; rôle des comités de pilotage.

- Inputs pour la rencontre prévue par la Banque à Tunis l'année prochaine.
Je vous remercie.

Rencontre Sous régionale des Projets de Réduction de la Pauvreté



DISCOURS DE CLOTURE



Rencontre Sous régionale

Rencontre de la Pauvreté



ANNEXE 6.1DISCOURS DE CLOTURE DE MR LE CONSEIL TECHNIQUE N1

Dakar, 12 juillet 2006

Monsieur le Représentant Régional Résident de la BAD

Madame le Task Manager de la BAD

Mesdames, Messieurs les Directeurs et Chefs de projet et programmes de réduction de la pauvreté du Bénin, du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la République de Guinée, du Mali ; de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Ministères Techniques Partenaires ;

Monsieur le responsable de la Cellule du DSRP, du Sénégal ;

Monsieur le Coordonnateur de la Cellule de Suivi Opérationnel des PPLCP du MFFDS ;

Madame, Messieurs les Coordonnateurs des URG du PLCP / Sénégal ;

Mesdames, Messieurs les représentants des ONG et Organismes partenaires;

Mesdames, Messieurs les bénéficiaires du PLCP ici présents ;

Chers invités, chers participants

Au nom de Madame Aïda MBODJI MBACKE Ministre de la Femme, de la Famille et du Développement Social empêchée, c'est avec beaucoup de plaisir que je viens procéder à la clôture de la rencontre sous régionale de Dakar, où trois jours durant, Directeurs et Experts de projets de réduction de la pauvreté de la sous région, financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, se sont réunis pour partager, réfléchir et échanger des expériences plurielles de mise en œuvre de stratégie de réduction de la pauvreté.

Sans aucun doute, en initiant cette concertation sous-régionale, la Banque Africaine de Développement œuvre dans le sens de la vision commune du Président ABDOULAYE WADE et de ces pairs, de renforcer les mécanismes pratiques d'intégration par la capitalisation et l'adoption d'une stratégie d'intervention consensuelle qui respecte les spécificités nationales.

Ce qui constitue au demeurant, une invite à l'endroit des Gouvernements et des partenaires au développement pour une mise en cohérence plus générale de leurs politiques et stratégies d'intervention aux fins de faciliter l'atteinte des objectifs de développement du millénaire.

En effet, en parcourant les fiches techniques des différents projets de réduction de la pauvreté financés par la BAD ou même la Banque Mondiale, on observe comme le disait monsieur H'Midouche, le représentant régional résident du Groupe de la BAD, lors de la cérémonie d'ouverture, de grandes similitudes au niveau des objectifs visés et des stratégies d'interventions ; car à de rares exceptions tous déroulent des composantes liées :

- au renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires,
- à l'accès aux services sociaux de base
- à l'accès au crédit de proximité par la Micro finance.

Mesdames et Messieurs,

En tout état de cause, cette rencontre d'échanges interactifs de pratiques novatrices est en phase avec la vision d'intégration sous régionale d'une part, et l'objectif d'élimination concertée de la pauvreté d'autre part.

C'est pourquoi, je voudrais me réjouir de cette heureuse initiative appuyée par la BAD et de l'implication effective des pays frères de la sous région.

Par ailleurs, je voudrais aussi féliciter la Directrice du PLCP, Madame Khady Fall Ndiaye, pour l'initiative pertinente qu'elle a eue de profiter de l'opportunité de la rencontre pour soumettre les bénéficiaires directs du Projet aux mêmes exercices d'échanges et de réflexion sur les expériences vécues, et ressenti les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques enregistrées au cours de l'exécution du Projet.

En effet, je partage avec elle, et vous aussi sans nul doute la conviction selon laquelle le point de vue des populations est nécessaire notamment sur les aspects liés à l'appropriation de tous les investissements consentis et à la pérennisation des stratégies.

Mesdames Messieurs ;

Après les exposés des rapports de vos différents ateliers, je félicite l'ensemble des rapporteurs pour la clarté, la rigueur, la concision et la pertinence de leurs travaux. A l'évidence des constantes peuvent être relevées, notamment :

- la pertinence des axes d'intervention des projets, ce qui signifie qu'il y a une adéquation entre la demande sociale et les solutions apportées ;
- la nécessité de faire revêtir un caractère intégré aux différentes activités; (approche systémique)

- la nécessité de renforcer les capacités des ressources humaines
- (Bénéficiaires, partenaires institutionnels et d'exécution)
- la célérité et la diligence dans le traitement des dossiers
- la synergie et la complémentarité entre les projets et programmes de réduction de la pauvreté.

Mesdames et Messieurs.

Madame le Ministre, par ma voix vous rassure et vous assure que les conclusions de vos travaux et les recommandations que vous avez formulées seront étudiées avec toute l'attention requise et qu'un plaidoyer conséquent sera fait auprès des gouvernements de nos pays respectifs auprès des partenaires au développement pour leur prise en compte dans la définition des politiques et stratégies de réduction de la pauvreté.

Dores et déjà, l'un des acquis de la rencontre sous régionale de Dakar, aura été de susciter l'organisation prochaine à Tunis c'est-à-dire au siège de la Banque Africaine de Développement, d'une rencontre ouverte à tous les Pays Membres.

C'est l'occasion, d'adresser un vibrant hommage à Monsieur Mohamed H'Midouche, représentant régional résident du Groupe de la BAD, et à Madame NZAU Ginette Mutéta, chargée de projet à la BAD, pour leur ouverture, leur disponibilité et leur engagement à soutenir nos Etats dans le respect des principes directeurs de l'institution parmi lesquels la participation de la société civile, la décentralisation et la bonne gouvernance.

Espérant que vous avez passé un séjour utile et agréable au Sénégal, je vous souhaite un bon retour dans vos pays respectifs et déclare close au nom de Madame le Ministre Aïda MBODJI MBACKE, la rencontre Sous-Régional des Projets de Réduction de la Pauvreté financés par la Banque Africaine de Développement,

Je vous remercie de votre aimable attention

ANNEXE 6.2MOT DE REMERCIEMENTS CLOTURE DE MADAME LA DIRECTRICE
DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Dakar, le mercredi 12 juillet 2006

- Monsieur le Représentant du Ministre de la Femme, de la Famille et du Développement Social,
- Monsieur le Représentant Régional Résident de la BAD
- Madame le Task Manager de la BAD
- Mesdames, Messieurs les Directeurs et Coordonnateurs de projets de réduction de la pauvreté du Bénin, du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Guinée, du Mali ; de la Mauritanie et du Niger;
- Mesdames, Messieurs les Représentants des Ministères Techniques Partenaires ;
- Monsieur le responsable de la Cellule du DSRP, du Sénégal ;
- Monsieur le Coordonnateur de la Cellule de Suivi Opérationnel des PPLCP du MFFDS ;
- Madame, Messieurs les Coordonnateurs des URG du PLCP / Sénégal ;
- Mesdames, Messieurs les représentants des ONG et Organismes partenaires;
- Mesdames, Messieurs I
- Chers bénéficiaires du PLCP ici présents ;
- Chers invités,

Je voudrais tout d'abord rendre grâce à Dieu, remercier le Gouvernement en particulier Madame le Ministre de la Femme, de la Famille et du Développement Social, pour son appui tout au long du processus de préparation de cette consultation sous régionale des Projets de Réduction de la Pauvreté financés par la Banque Africaine de Développement, tous les Directeurs et Coordonnateurs de projets ici présents sans oublier leurs collaborateurs et particulièrement, mes collègues du Mali, de la Guinée qui ont permis la finalisation des termes de référence de cet atelier.

Mes remerciements vont également aux responsables des services de l'Etat qui nous ont accompagnés avec beaucoup de pertinence dans nos travaux.

Vous me permettez aussi d'adresser une mention spéciale à mes collaborateurs (*experts et cadres régionaux, personnel d'appui*) qui n'ont ménagé aucun effort pour la réalisation dans les normes, de cette rencontre.

Aussi, voudrais-je insister sur l'importance de l'opérationnalité du comité de suivi des recommandations de nos assises en vue de rendre plus performants les investissements réalisés par nos projets, mais de nous inscrire au profit des groupes défavorisés, dans l'esprit des nouvelles orientations de la BAD et de nos gouvernements respectifs.

Je ne saurais conclure sans remercier mon ami et frère Monsieur Ousmane KA et la Presse qui a fait dans l'ensemble une bonne couverture médiatique.

Je vous remercie de votre aimable attention.

ANNEXE 7 :

RESOLUTION FINALE DU FORUM NATIONAL D'ECHANGES DES EXPERIENCES ET BONNES PRATIQUES DES BENEFICIAIRES DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

- Mesdames, Messieurs les Représentants du Gouvernement du Sénégal ;
- Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions partenaires ;
- Mesdames Messieurs les experts et Directeurs des Projets ;
- Chers sœurs et frères du Bénin, du Niger, du Mali, de la Mauritanie, de la Guinée, du Burkina Faso et du Cap-vert ;

L'opportunité ne nous en était pas offerte auparavant mais nous tenions à vous dire toute notre satisfaction et notre joie de vous accueillir ici, chez vous, au Sénégal.

Chez vous, car nous partageons la même histoire, la même géographie et surtout la même espérance de voir un jour la pauvreté et sa traînée de misère sociale boutée hors de notre continent.

Nous sommes toutes aussi heureux d'avoir été associés à ces importantes assises en nous permettant de tenir notre premier forum national d'échanges des expériences et bonnes pratiques des bénéficiaires du PLCP dont je m'en vais vous présenter la résolution finale.

RESOLUTION FINALE

Les bénéficiaires du projet de lutte contre la pauvreté venus des cinq régions ciblées du PLCP (*Kolda, Tambacounda, Diourbel, Thiès et Dakar*) se sont réunis au forum d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques du **10 au 12 juillet 2006 au Méridien Président**.

A cette occasion, ils ont tenu à se féliciter, pour l'avoir constaté, de l'ampleur autant quantitative que qualitative des réalisations effectuées par le PLCP au niveau des différentes localités.

Il s'agit en particulier :

☛ DANS LE DOMAINE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES.

- * l'alphabétisation de plus 35 000 personnes dont plus de 80% de femmes, accompagnées par les relais d'intermédiation sociale et les relais alpha tous formés ;
- * La mise en place des bibliothèques villageoises ou de quartiers qui constituent sans nul doute des instruments pertinents de pérennisation du volet alphabétisation ;
- * La mise à disposition des affiches, plaquettes, boîtes à images et autres supports d'IEC en rapport avec les relais IS ;
- * La formation de l'ensemble des membres d'organes et gérants des CLEC et CAPEC ;
- * La formation des membres de comités de gestion des infrastructures et équipements ainsi que des personnes ressources des ateliers thématiques.

☛ AU NIVEAU DES INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET HYDRAULIQUE.

On peut notamment citer :

- 16 cases foyers, 14 cases des tout-petits, 14 cases de santé, réalisées et entièrement équipées ;
- près de 600 équipements post-récolte mis à la disposition des bénéficiaires
- 120 latrines et près de 200 ouvrages hydrauliques (puits, forages, mini réseau) équipés de pompes manuelles, thermiques ou solaires qui ont permis à des milliers de personnes d'avoir accès à l'eau potable et subsidiairement de développer des AGR autour de ces équipements.

Ces ouvrages ont permis d'améliorer de manière significative les conditions de vie sociale et économique des populations bénéficiaires du PLCP.

☛ DANS LE DOMAINE DE LA MICRO FINANCE ET DES AGR.

C'est une des composantes où les bénéficiaires ont certainement eu le plus de satisfaction car la problématique de l'accès au crédit a toujours été un véritable casse tête pour nos communautés qui pour la plupart, font partie des groupes les plus défavorisés.

Avec la stratégie de crédit de proximité autour de CLEC et CAPEC, sans apport ou garantis exigés, environ 75 000 personnes ont pu avoir accès, à des crédits pour plus de 3 milliards de Francs CFA et développer des micro initiatives génératrices de revenus. Aussi, grâce à la formation des membres d'organes, des gérants et la mise à disposition des équipements et des documents de gestion, tout le processus de gestion du crédit est entièrement assuré par les populations bénéficiaires elles-mêmes avec un bon taux de recouvrement.

Au vu de tous ces aspects ;

Les participants du forum national d'échanges, au nom de l'ensemble des communautés bénéficiaires, rendent un hommage solennel et très appuyé aux initiateurs de ce projet. Ils renouvellent unanimement leur gratitude et leurs félicitations à l'endroit de la Directrice du Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) Madame Khady Fall NDIAYE et de toute son équipe qui ont toujours accompagné les bénéficiaires jusque dans les hameaux les plus reculés sans jamais ménager aucun effort pour la réussite du programme.

Ils associent à ces félicitations la Banque Africaine de Développement (BAD), le fonds nordique de Développement (FND), l'état du Sénégal et l'ensemble des partenaires du projet.

Par ailleurs, les travaux du forum ont fait ressortir quelques perspectives et recommandations qui paraissent très pertinents pour la pérennisation du projet :

RENFORCEMENT DE CAPACITES

- ✓ doter les communautés de base (CB) de centres fonctionnels en alphabétisation. Il s'agit de construire des abris en dur qui peuvent fonctionner de manière permanente ;
- ✓ renforcer les formations thématiques et recyclage pour les bénéficiaires (Gestion financière et organisationnelle, marketing et gestion de la qualité, transformation et conservation des produits locaux, etc)
- ✓ multiplier les séances de sensibilisation dans les communautés de base
- ✓ développer une communication de masse à travers les médias
- ✓ mettre en place un bulletin d'information sur les expériences réussies et bonnes pratiques des bénéficiaires
- ✓ doter en moyens logistiques aux relais IS et opérateurs alpha ;
- ✓ mettre en place un réseau national pour les relais IS
- ✓ mettre en place un réseau national pour les relais alpha

INFRASTRUCTURES EQUIPEMENT ET HYDRAULIQUE

- Accélérer le processus de mise en place du réseau national des bénéficiaires
- Rechercher des financements additionnels pour améliorer la qualité des prestations et les capacités de production dans les infrastructures
- Permettre aux populations bénéficiaires de conduire les réalisations de micro infrastructures (*case de santé, salle de classe, puits etc*).

Avec un minimum de formation, les populations pourraient s'occuper de l'identification du projet, de la passation de marché, du suivi de chantier et de la gestion des équipements. Cela permettra une meilleure appropriation et une bonne pérennisation ;

- Appuyer les comités de gestion en moyen de déplacement (motos) surtout dans les régions intérieures ;
- Organiser des foras d'échanges sous régionaux entre les bénéficiaires des différents pays ;
- Demander aux collectivités locales de mieux appuyer les différents comités de gestion ;

MICROFINANCE ET AGR

- tenir des formations /recyclage des membres d'organes, des gérants et des bénéficiaires en s'appuyant sur les compétences locales ;
- institutionnaliser les foras régionaux et nationaux d'échanges ;
- aider les femmes à la création de PME ;
- appuyer davantage les demandes d'agrément des CAPEC ;
- éliminer l'intermédiation financière des SFD ;
- rétrocéder une partie des fonds de crédit du PLCP aux CAPEC ;
- accompagner la mise en place du réseau national des CAPEC à partir des unions régionales ;
- mettre en place des unités de stockage et de vente des produits des régions à Tambacounda, Kolda, Dakar, Thiès et Diourbel ;
- installer des espaces permanents d'exposition/vente dans les grands marchés et/ou centres commerciaux ;
- Mettre en place un portail Internet présentant les produits des différentes localités bénéficiaires ;

Aujourd'hui, sans aucun doute, la stratégie intégrée d'accès au micro crédit, associée au renforcement de capacités et la mise à disposition d'infrastructures et d'équipements sociaux de base, a permis d'impacter de manière substantielle sur la qualité et le niveau de vie des populations bénéficiaires.

Le chemin parcouru avec le PLCP au cours de ces dernières années a permis d'enclencher dans nos communautés respectives un processus dynamique de transformation sociale, fait d'accumulation de compétences locales, de prise de conscience avérée et d'engagement collectifs, et qui nous mène inexorablement vers la réduction significative de la pauvreté dans les années à venir.

COORDONNATEUR DU FORUM / RAPPORTEUR GENERAL

Karamokho SY Président Case Foyer de Dalifort / pikine

FACILITATEUR DU FORUM :

Babacar THIAW Assistant URG Thiès

RAPPORTEURS :

- * El Hadji THIAM : Relais IS/ Tambacounda
- * Mamadou Kabirou GANO PCA CAPEC Guinaw Rail Pikine Dakar
- * Cheikh KASSE Président Case Foyer Médina FALL / Thiès
- * Mbaye NDAO Opérateur Alpha / CADRE / Tambacounda
- * Maodo DIENG Case Foyer Hann Bel Air Dakar

FACILITATEURS ATELIERS

- * Dabel BA Assistant URG Tamba
- * Bassirou NDOUR Assistant URG Kolda
- * Serigne Touba DIAW Assistant URG Diourbel



RAPPORT DES COMMISSIONS



Rencontre Sous régionale des Projets de Réduction de la Pauvreté financés par la BAD



ANNEXE 8 :**RENCONTRE SOUS REGIONALE DES PROJETS DE REDUCTION DE LA
PAUVRETE FINANCES PAR LA BAD.**

DAKAR LES 10, 11 ET 12 JUILLET 2006

COMMISSION MICRO FINANCE ET AGR

Après la présentation des membres et la désignation de la Présidente et des rapporteurs, la commission a convenu, pour atteindre les résultats escomptés de traiter les objectifs désignés dans les TDR.

Présidente	- Mme Kadidiatou Sylla BOUARE
Co-rapporteurs	- M. Fodié Amadou DIAGANA - Mme Ndiaya NDOYE - M. José BARBOZA
Consultant - facilitateur	- M. Daouda Sakho

1. Échanges sur les stratégies d'interventions des PRP.

Après présentation des stratégies de chaque pays, il ressort que :

- Les PRP travaillent en étroite collaboration avec les structures ministérielles de promotion, de contrôle et de supervision du secteur.
- En plus du manuel des procédures, certaines PRP ont élaboré des manuels de gestion du fonds de crédit (exemple de la Mauritanie, Sénégal et Cap vert)
- Les partenaires d'exécution des volets microfinance des PRP sont en général des institutions mutualistes d'épargne et de crédit agréées mais aussi des institutions non mutualistes signataires de convention cadre avec les autorités monétaires. Ces intermédiaires ont été identifiés au préalable dans le rapport d'évaluation ou recrutés à l'issue d'un appel à candidatures. Il arrive cependant que les PRP pour atteindre leurs cibles dans les endroits de désert microfinancier créent des structures de proximité (les CLEC au Sénégal et les caisses communales au Mali)
- Les conditions de mise à disposition des fonds de crédit sont consignées dans une convention de financement signée avec le partenaire, dont les éléments essentiels sont : (i) le taux d'intérêt concessionnels qui varie selon les PRP de 0% à 4% l'an, (ii) la restitution du fonds de crédit suivant un échéancier de remboursement pour certains (iii) des taux de sortie des IMF fixés ou libres

- Dans leur stratégie du « faire -faire », les PRP n'interfèrent pas dans les politiques internes des partenaires. Cependant, la plupart des projets donnent des orientations relatives à l'atteinte des couches vulnérables.
- Les appuis fournis par les PRP s'adressent d'une part aux prestataires en termes d'appui institutionnel, de formation et d'accompagnement et d'autre part aux clients finaux en termes d'alphabétisation fonctionnelle et de formation en gestion et création de micro entreprises.
- Les performances des composantes microfinance dans les PRP varient d'un pays à un autre. Le taux de reconstitution des fonds de crédit au sein des PRP varie entre 49% à 90% pour les projets en phase de clôture et. Le taux de remboursement au sein des IMF partenaires varie entre 65% et 97%
- Bien que la pérennisation du fonds de crédit et des services financiers des PRP soit prise en compte dans le rapport d'évaluation, le mécanisme n'est pas clairement défini. Cette question est seulement abordée à mi-parcours ou en phase de clôture. D'où les difficultés rencontrés d'une part par les IMF en terme d'offre de crédit pendant la phase transitoire ou à la fin du projet et d'autre part par le PRP pour recouvrer le reliquat du fonds de crédit.

2. Points forts et points faibles des composantes microfinance

2.1. Points faibles

- Retards dans la mise en œuvre des activités de la composante microfinance au sein des PRP (identification et recrutement des IMF partenaires, longueur du processus d'approbation des conventions, retard des décaissements ; etc.).
- non atteinte de la viabilité par les IMF à la fin des PRP.
- Absence de spécialistes en microfinance dans certains PRP (Burkina Faso).
- Absence ou insuffisance d'outils en matière de suivi évaluation et de mesure de l'impact des activités de microfinance.
- Insuffisance de la promotion de la collecte de l'épargne au sein des IMF
- Inexistence de système d'information et de gestion performant dans les IMF partenaires.
- Faible capacité d'absorption des IMF de la ligne de crédit dans certains pays, alors que dans d'autres, ces fonds sont insuffisants.
- Manque de volonté de la part de certaines IMF partenaires de mettre des points de service dans les milieux les plus reculés.
- Absence de mécanisme de pérennisation des fonds de crédit au sein des PRP.
- Non respect de la réglementation dans certains pays en raison de son inadaptation aux services financiers destinés aux pauvres.
- Non prise en compte par les conventions signées avec les partenaires, des risques liés au non remboursement du fonds du crédit.

2.2. Points forts :

- Accès aux ressources et services financiers de proximité gérés par les pauvres et pour les pauvres, dans les milieux les plus reculés.
- Diversification des produits et services financiers (transfert d'argent et micro assurance par exemple)
- Contribution à la promotion et à la vulgarisation de la microfinance comme un des instruments de lutte contre la pauvreté et sa prise en compte dans les politiques gouvernementales (cas de la Mauritanie)
- Contribution à l'élaboration des stratégies nationales de microfinance et de micro entreprise (cas de la Mauritanie).
- Contribution à la préparation des IMF à accéder aux ressources commerciales.
- Contribution à l'intégration des groupes vulnérables notamment les femmes dans les secteurs productifs.
- Contribution à la préparation des clients finaux à accéder aux services des autres IMF.
- Contribution à la sécurisation de l'épargne dans les zones rurales.

3. Types d'institutions qui touchent les plus pauvres :

Les deux catégories d'intervenants (structures mutualistes et non mutualistes), présentent toutes des atouts et des faiblesses pour atteindre les plus pauvres :

- pour les institutions mutualistes, qui sont en général légalement constituées, performantes et présentes en zones urbaines, elles nécessitent des appuis pour pouvoir se déployer dans les milieux les plus reculés notamment en zone rurale. Bien que certaines ne soient pas motivées pour aller dans ces zones, particulièrement où les montants sollicités sont parfois insignifiants ;
- Pour les institutions non mutualistes, elles sont en général présentes en zone rurale, mais présentent des faiblesses en termes performances et de pérennité.

Par conséquent, chacun de ces intervenants nécessitent de la part du PRP des appuis pour atteindre les cibles et pérenniser les actions.

4. Activités à inclure dans le volet microfinance des PRP :

Ces activités concernent trois catégories de bénéficiaires :

- Les institutionnels constitués par les structures étatiques (Banque centrale, Structures Ministériels de suivi et de promotion) et Associations professionnelles pour la réalisation des études sectorielles, la mise en œuvre du cadre réglementaire, etc. L'appui à l'endroit de cette catégorie se ferait annuellement sur la base d'un plan d'actions. Le renouvellement de l'appui serait conditionné par des résultats performants.

- Les IMF partenaires : appuis institutionnels destinées au fonctionnement, à la mise en place des SIG, à la formation du personnel, à la mise en place des systèmes de suivi -évaluation, à l'identification de nouveaux produits et à la réalisation des études d'impacts. Par ailleurs dans certains pays où le besoin se fera sentir, il serait nécessaire de doter les IMF de lignes de crédit.
- Les clients finaux : financement des AGR, alphabétisation fonctionnelle, encadrement et orientation vers les créneaux porteurs.

5. Capacités des Cellules d'exécution des projets :

Les cellules d'exécution des projets devraient disposer :

- D'une équipe qualifiée en microfinance. Compte tenu du caractère dynamique du secteur de la microfinance, cette équipe devrait constamment être remise à niveau en participant à des formations de pointe.
- D'équipements et de logiciels spécifiques de gestion et de suivi.
- De manuel de gestion opérationnelle de la ligne de crédit.

6. Ancrage institutionnel des PRP :

Le critère déterminant de l'ancrage des PRP devrait être le niveau d'intérêt et de responsabilité dans la mise en œuvre des politiques gouvernementales de lutte contre la pauvreté, le niveau de responsabilité dans l'appui aux couches défavorisées et la promotion de la microfinance. Cependant une coordination est nécessaire avec les départements ministériels et institutions chargées de la supervision et du contrôle des IMF.

7. Recommandations :

Face à la situation des composantes microfinance et AGR des PRP décrite plus haut, la commission recommande :

☛ A l'endroit de la BAD :

- Prendre en compte dans les évaluations des projets la réalisation des études d'impacts au cours de la mise en œuvre du projet.
- Prendre en compte la pérennisation des fonds de crédit d'une part et des IMF appuyées d'autre part.
- Prendre en compte la mise à niveau des équipes des volets Microfinance au cours de la mise en œuvre des projets.
- Veiller à l'autonomie de gestion des cellules d'exécution par rapport aux départements et/ou aux ministères de tutelle.

- Se limiter dans le rapport d'évaluation à l'identification des IMF partenaires dont la sélection devrait être confirmée par des évaluations d'aptitude et de performances.
- Favoriser les appuis institutionnels aux IMF pour leur déploiement dans les zones les plus reculées.
- Aider les IMF à se doter de SIG performant prenant en compte les indicateurs de mesure d'impact sur les populations ciblées.
- Accélérer le processus de traitement des dossiers et de décaissement des fonds.
- Vulgariser la stratégie micro finance de la BAD.
- Réaliser une étude comparative des activités micro finance des pays.
- Créer une fenêtre PRP dans le site WEB de la BAD.

☛ A l'endroit des Gouvernements

- mobiliser à temps de la contre partie des Gouvernements
- instaurer un cadre juridique et réglementaire favorable aux interventions destinées aux plus pauvres
- favoriser l'ancrage des PRP dans les départements ministériels en charge de l'appui aux couches les plus défavorisées mobiliser plus de ressources internes au profit du secteur de la Microfinance.
- Aider à la couverture des zones rurales et défavorisées en services de microfinance.
- Poursuivre le cheminement vers l'instauration d'un système financier inclusif, sans occulter la nécessité de prendre en compte les groupes vulnérables situés dans des zones enclavées, qui s'organisent pour accéder aux services financiers.

☛ A l'endroit des PRP

- ne pas exclure les institutions non mutualistes capables d'atteindre les plus pauvres,
- Promouvoir et sécuriser la collecte de la petite épargne;
- Renouveler sur la base des performances, les conventions de partenariat avec les IMF.

COMMISSION RENFORCEMENT DES CAPACITES (RC)

Les travaux de la commission renforcement des capacités ont été présidés par Madame *Justine GOUNOU* du Bénin avec comme co-rapporteurs Monsieur *DIENG Mamadou Saliou* de la Guinée et Monsieur *Gallo KEBE* du Sénégal. Après lecture et adoption des TDR, les travaux de la commission conformément au canevas, ont abouti aux résultats suivants.

1. Contenu et cibles de la composante

Pour commencer, la commission s'est tout d'abord accordée sur le contenu du concept « Renforcement des Capacités » qui se résume en ces termes :

- Sensibilisation des populations,
- Alphabétisation fonctionnelle ;
- Formation ;
- IEC ;
- Appui institutionnel.

Les principales cibles du renforcement des capacités sont :

- Les populations ;
- Les collectivités locales ;
- Les intermédiaires financiers et techniques ;
- Les services déconcentrés et décentralisés.

2. Points forts :

Les points forts récurrents suivants ont été recensés :

- Amélioration de l'activité professionnelle grâce à l'alphabétisation fonctionnelle ;
- Appui institutionnel des services déconcentrés et décentralisés et des partenaires ;
- Existence de plans stratégiques de communication (implication des médias de proximité) ;
- Amélioration des capacités de gestion des bénéficiaires ;
- Existence de cadres de concertation ;
- Création d'une dynamique du faire-faire ;
- Existence de relais dans la perspective de pérennisation des activités ;
- Appropriation du processus de planification locale ;
- Existence de plans de développement locaux ;
- Création de bibliothèques villageoises ;
- Changement de comportement grâce aux activités d'IEC ;

- Amélioration de la gouvernance locale (maîtrise des textes, mobilisation et gestion des ressources...);
- Approche intégrée (Alphabétisation, formation à l'entrepreneuriat, accès au crédit,...)
- Création d'AGR.

Il a été noté que la stratégie utilisée dans le renforcement des capacités est basée sur l'approche participative et le partenariat avec les structures (publiques et privées) existantes.

3. Les points faibles :

Les points faibles identifiés sont principalement :

- Insuffisance du budget de renforcement des capacités ;
- Inadéquation entre les moyens financiers et les objectifs visés ;
- Mobilité du personnel formé ;
- Multitude de partenaires avec des approches différentes ;
- Faible capacité de certains partenaires à faire face aux besoins de renforcement des capacités.

4. Les impacts :

- Création d'une expertise locale ;
- Transfert de technologie vers les proches de pauvreté ;
- Amélioration de la capacité d'absorption du crédit ;
- Effets induits (Economie d'échelle pour les autres intervenants) ;
- Renforcement de la cohésion sociale ;
- Changement de comportement ;
- Renforcement de l'équité (genre).

5. Les bonnes pratiques :

- Création des bibliothèques villageoises dans le cadre de la pérennisation des activités d'alphabétisation ;
- Appui au processus de planification locale aboutissant à l'élaboration des plans de développement locaux ;
- Création de cadres de concertation ;
- Approche intégrée : alphabétisation fonctionnelle - formation à l'entrepreneuriat - accès au micro-crédit.

6. Les recommandations :

- *Aux gouvernements :*
 - Meilleure implication des techniciens dans le cycle des projets surtout en matière de négociation.

- *A la BAD :*
 - Meilleure articulation des budgets aux objectifs étant donné l'importance avérée de la composante renforcement des capacités dans les projets de lutte contre la pauvreté ;
 - Systématiser le recrutement des responsables suivi évaluation.

7. Pertinence de la composante « Renforcement des capacités »

Au regard des points forts énumérés plus hauts, il s'avère que la création de la composante « Renforcement des capacités » participe à la pérennisation des acquis.

La commission recommande fortement que cette composante soit renforcée (budget, logistique,...).

COMMISSION GESTION DU PROJET

1. Les composantes nécessaires et appropriées :

Suivant la spécificité des projets, un effort doit être fait entre les parties prenantes pour une meilleure allocation des ressources humaines. La composition suivante a été proposée :

- Un directeur de projet ;
- Un responsable par composante ;
- Un responsable de suivi évaluation ;
- Un responsable des acquisitions ;
- Un administrateur gestionnaire.

2. Rattachement institutionnel :

- Rattachement à un département ministériel avec une autonomie de gestion ;
- Un organe délibérant.

3. Configuration optimale :

Quand le projet est d'envergure nationale, il faut décentraliser pour être plus près des cibles.

4. Fonctionnement et ressources attachées :

<u>Constat</u>	<u>Recommandation</u>
<p>Gouvernement :</p> <p>Retard et insuffisance de mobilisation de la contrepartie</p> <p>BAD :</p> <p>Lenteur dans le traitement des dossiers</p> <p>Projet :</p> <p>Faible respect des engagements contractuels</p>	<p>Gouvernement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ assurer la mobilisation à temps et en totalité des fonds de contrepartie pour permettre l'exécution des projets dans les délais contractuels <p>BAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Prise en charge de la globalité du fonctionnement des projets ; ○ Diligenter le traitement des dossiers soumis par les projets <p>Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Veiller à la bonne identification des partenaires ; ○ Mettre en place un dispositif qui contraigne les partenaires à respecter les engagements contractuels ○ Organiser un forum de capitalisation et de vulgarisation des résultats de la présente rencontre

Bonnes pratiques dans le management des projets :

1. Autonomie de gestion ;
2. Esprit d'équipe ;
3. Maîtrise des procédures de la BAD ;
4. Principes de la contractualisation
5. Cadres de concertation Rencontres périodiques entre partenaires ;
6. Respect des calendriers d'exécution des projets ;
7. Respect des contenus des manuels de procédures ;
8. Site web / projet de réduction de la Pauvreté ;
9. Recherche d'autres bailleurs pour accompagner les projets ;
10. Mise en place de mécanismes pour une meilleure visibilité des réalisations.

COMMISSION SERVICES SOCIAUX DE BASE

PRESIDENTE : Mme Kadiatou SOW SY (MALI)

RAPPORTEURS : Mr Diao BALDE (GUINEE)

Mme Khady NDIAYE NIANG (SENEGAL)

DEBUT DES TRAVAUX: 9H 30mn

Tous les projets adoptent une approche participative. A cet effet les populations participent toutes les étapes du processus notamment dans la passation des marchés, l'élaboration des besoins, le suivi des réalisations, la gestion et l'entretien des infrastructures.

Plusieurs stratégies sont développées par les projets à savoir :

- Au niveau de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, tous les pays font recours à un Maître d'ouvrage délégué ou à un intermédiaire technique (consultant bureau d'études. L'important, quelque soit le choix est que les services techniques de l'Etat ainsi que les bénéficiaires soient pleinement, associés que leur rôle et responsabilité soit clairement définis à travers des protocoles où conventions. Il est également important de tenir compte des délais et de veiller à la qualité des investissements quelque soit le mode de contractualisation.
- Dans certains projets la passation de marché est effectuée par les bénéficiaires pour des micro projets dont les montants sont prédéfinis dans les manuels de procédures.

Difficultés

Les difficultés majeures rencontrées dans la mise en œuvre des projets se résument ainsi:

- Le retard dans le traitement des dossiers par le bailleurs de fonds
- Le taux élève de la participation des bénéficiaires
- au niveau délai de traitement des dossiers par le bailleurs de fonds
- La non prise en compte dans les procédures du bailleurs de la spécificité des projets communautaires notamment en matière d'acquisition
- Le retard excessif dans le démarrage effectif des projets (mise en vigueur, le recrutement du personnel)
- La durée très courte des projets (5 ans en moyen ne permet pas une mise en œuvre effective et une meilleure appropriation des réalisations par les populations)

Bonnes Pratiques

Il ressort des discussions les bonnes pratiques suivantes :

- l'appropriation de la démarche participative par les bénéficiaires ;
- la participation des bénéficiaires et des collectivités locales à la réalisation des micro projets ;
- la maîtrise du processus de planification ;
- la responsabilisation des bénéficiaires directs dans la gestion et l'entretien des infrastructures ;
- la passation des marchés à faible coût par les communautés bénéficiaires ;
- l'utilisation des relais non fonctionnaires pour assurer la pérennisation des investissements ;
- le financement par le projet des Activités Génératrices de Revenus initiés par les relais en Intermédiation Social (pour les motiver)
- l'intégration des activités Génératrices de Revenus dans le volet infrastructures ;
- la constitution des réseaux d'échanges entre les communautés bénéficiaires des micros projets ;
- les visites d'échanges d'expériences entre projets pour renforcer leurs performances.

Recommandations

- Impliquer les ressources humaines ayant la compétence requise et une expérience avérée dans le processus de préparation, d'évaluation et de négociation des projets ;
- Eviter la quantification à priori des infrastructures éligible par les projets communautaires ;
- Définir un minimum d'équipements indispensables pour toute infrastructure socio-communautaire (paquet technique), afin d'assurer la fonctionnalité des investissements ;
- Mettre en place une équipe de préparation des projets et d'un Fonds de Préparation de Projet (PPF)
- Renforcer les capacités des bénéficiaires dans les domaines de passation de marchés ; gestion et montage de micro projets ;
- Considérer le PDL comme document de référence pour toute intervention au niveau communautaire ;
- Systématiser la signature des conventions de mise à disposition et / où de gestion des infrastructures ;
- Mettre en place un paquet minimum de micro-projets dans les communautés de base, afin de susciter un développement socio- économique de la localité et ainsi créer des villages ou quartiers émergents ;
- Assurer la diligence et la pro activité dans le traitement des dossiers par la BAD ;
- Les infrastructures constituent de véritables pôles d'incubateurs de projets et de développement économique.

L'intégration du volet Infrastructure dans les projets sociaux de Réduction de la Pauvreté

L'intégration du volet Infrastructure dans les projets sociaux de Réduction de la Pauvreté se justifie par le caractère multidimensionnel de la pauvreté et la spécificité des besoins qu'expriment les populations.

Dans les Projets de Réduction de la Pauvreté, le volet infrastructure intègre des actions d'accompagnement souvent pas ou insuffisamment prise en compte par les sectoriels :

- Le renforcement des capacités des bénéficiaires en matière d'alphabétisation, d'IEC
- Le niveau de ciblage des zones enclavées, des couches défavorisées
- Le type et la nature des micro projets réalisés dans le cadre de la réduction de la pauvreté sont des infrastructures à faibles coût ;
- l'implication des bénéficiaires dans tout le processus de mise en œuvre des infrastructures : identification, priorisation, suivi et évaluation de micro projet dont le passation de marchés

COMPETENCES NECESSAIRES POUR UNE GESTION OPTIMALE DES PROJETS :

Un Directeur

Un Gestionnaire Administratif et Financier

Un Comptable

Un spécialiste thématique pour chaque composante

Un spécialiste en acquisition

Un responsable en suivi-évaluation

Personnel d'appui

Au niveau des antennes : 2 cadres et un personnel d'appui

LE RATTACHEMENT INSTITUTIONNEL

la tutelle des projets, est laissée à l'appréciation de chaque pays mais Il est nécessaire d'accorder une plus grande autonomie de gestion administrative et financière aux CEP.

Pour une grande fonctionnalité et efficacité des CEP, relève le seuil d'approbation pour l'acquisition des biens services et travaux.

RECOMMANDATION GENERALE :

Parallèlement à l'appui budgétaire, la BAD doit continuer à financer les projets de réductions de la pauvreté selon le format actuel, en raison de leur spécificité et de l'urgence attachée à leur mise en oeuvre.



LES TERMES DE REFERENCE DE LA RENCONTRE ET DES COMMISSIONS

ANNEXE 9 :



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE LA FEMME,
DE LA FAMILLE
ET DU DEVELOPPEMENT
SOCIAL

**PROJET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE**
(FAD – FND)



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail – Justice - Solidarité

MINISTRE DU PLAN

**PROJET DE DEVELOPPEMENT
SOCIAL DURABLE DE HAUTE
ET MOYENNE GUINEE**
(PDSH-HMG)



République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère du Développement
Social,
de la Solidarité et des
Personnes Agées

**PROJET DE REDUCTION DE
LA PAUVRETE (PRP)**

**TERMES DE REFERENCE DE LA
RENCONTRE SOUS-REGIONALE DES
PROJETS DE REDUCTION
DE LA PAUVRETE**

JUSTIFICATION

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables, plusieurs initiatives, appuyées par les partenaires au développement, ont été développées dans les pays africains, dont récemment les stratégies de réduction de la pauvreté de 50% à l'horizon 2015.

Dans cette dynamique, la Banque Africaine de Développement a financé plusieurs projets dont l'objectif est de contribuer de manière significative à la réduction de la pauvreté et, qui malgré leur similitude par rapport aux objectifs visés et la nature de leurs interventions, présentent des spécificités relatives à leur environnement, leur culture et le degré de pauvreté de leurs cibles, d'où toute l'importance d'une rencontre sous régionale d'échanges et de partage des stratégies de mise en œuvre et d'expériences vécues.

Une telle rencontre permettrait d'une part la constitution d'une base de données sur les bonnes pratiques des projets et d'autre part faire des propositions pratiques à la BAD et aux Gouvernements respectifs en vue d'harmoniser leurs procédures et mieux adapter leurs orientations en direction des groupes défavorisés.

OBJECTIF DE LA RENCONTRE :

- ❖ L'objectif global de cette rencontre sous-régionale est d'échanger sur les stratégies d'intervention des différents projets, leurs expériences vécues et les bonnes pratiques. La finalité est d'en tirer des enseignements qui pourraient, d'une part améliorer la performance des interventions au profit des groupes vulnérables, et d'autre part, constituer une base de données sur les bonnes pratiques des projets de réduction de la pauvreté financés par la Banque Africaine de Développement en vue d'amélioration de la gestion de son portefeuille dans ce secteur.
- ❖ Les objectifs spécifiques se déclinent comme suit :
 - Echanger et partager sur les stratégies d'interventions et les expériences vécues afin de tirer les enseignements des différentes approches ;
 - Echanger de façon spécifique sur la microfinance et ses enjeux dans la réduction de la pauvreté ;
 - Proposer des recommandations pertinentes pour le choix des interventions de la Banque Africaine de Développement dans le secteur ;
 - Assurer une meilleure visibilité des investissements de la BAD à travers un recueil de bonnes pratiques ;
 - Créer un cadre d'exécution et de suivi des recommandations issues de la rencontre.

PARTICIPANTS :

- les représentants des Projets de Lutte Contre la Pauvreté (Burkina, Sénégal, Mali, Bénin, Mauritanie, Cap-Vert, Guinée, Guinée Bissau)
- les Task Managers de ces Projets (BAD et FND) des autorités de la BAD
- les représentants Régionaux de la Banque Africaine de Développement concernés
- les représentants des bénéficiaires
- les représentants des gouvernements concernés (Ministères et Ambassades)
- autres personnes ressources

DEROULEMENT ET DUREE :

Cette rencontre se tiendra pendant trois (03) jours à Dakar en fin **Juin 2006**, et se déroulera sous forme de plénière, de travaux en ateliers, d'exposition des différentes réalisations des Projets ciblés et de visite de réalisations de terrain.

⇒ **Première journée** : Visite de stands, Présentation des différents Projets selon le canevas retenu : (montage institutionnel, stratégies d'intervention, réalisations, difficultés rencontrées et les réussites etc....)

⇒ **Deuxième journée : (Ateliers)**

- Echanges et formulation d'une note d'orientation spécifique sur la microfinance ;
- Elaboration de recommandations clés relatives aux interventions de la Banque Africaine de Développement
- Elaboration de recueils de bonnes pratiques.
- Visite des réalisations du PLCP dans une Communauté de base.

⇒ **Troisième journée :**

- Restitution des travaux de groupes
- Synthèse et adoption du rapport final
- Clôture
- Chaque groupe de travail aura deux co-rapporteurs, un facilitateur et un Président qui se chargeront d'élaborer le rapport des travaux de l'atelier.
- Un consultant senior sera recruté pour aider à la préparation technique de la rencontre, à la modération des séances de travail et à la rédaction du rapport final.
- Le Modérateur principal (consultant) en rapport avec les co-rapporteurs se chargera de l'élaboration du rapport final.

- **RESULTATS ATTENDUS :**

- Recueil de bonnes pratiques à vulgariser dans tous les Projets sociaux de la BAD
- Elaboration de recommandations pertinentes à la Banque Africaine de Développement, pour un meilleur impact des investissements de la BAD
- Base de données sur les résultats et performances enregistrés par les Projets
- Meilleure visibilité des réalisations des différents Projets par le biais d'un canal de communication à proposer.

LIEU DE LA RENCONTRE :

- La rencontre sous-régionale aura lieu au Sénégal et la réunion se tiendra dans un Hôtel de Dakar qui sera identifié.

PRISE EN CHARGE :

- Les frais de voyage et de séjour des participants seront à la charge des Projets et autres Institutions.

TERMES DE REFERENCE : COMMISSION GESTION DES PROJETS

1. Contexte

La Banque Africaine de Développement (BAD) joue un rôle incontournable en matière de lutte contre la pauvreté en Afrique, particulièrement en Afrique de l'Ouest où elle a financé plusieurs projets de réduction de la pauvreté. Dans ce cadre, elle a donné son accord au Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) pour la tenue d'une rencontre sous - régionale d'échanges de bonnes pratiques et de complémentarité entre ces différents projets.

2. Objectifs de la commission

L'objectif global, assigné à la commission « Gestion des projets », est de créer un cadre de réflexion et d'échange sur les questions relatives à la gestion et au management de projets.

De manière spécifique il revient aux intervenants dans cette commission de réfléchir sur :

- Les compétences nécessaires et appropriées pour les CEP (Cellule d'Exécution du Projet);
- Le rattachement institutionnel des projets ;
- La configuration optimale des CEP ;
- Le fonctionnement et les ressources attachées ;
- L'adéquation du budget par rapport au coût réel des activités :
 - o Disponibilités des fonds BAD
 - o Disponibilités de la contrepartie de l'Etat,
 - o Les acquisitions

3. Composition de la commission

La commission est composée de l'ensemble des Directeurs de Projet (*de la BAD et de toutes autres personnes ressources jugées opportunes*). Elle désignera en son sein un Président et un rapporteur.

4. Méthodologie

Il s'agira, pour la commission, de faire la synthèse de réflexions sur les questions qui leur sont soumises. Cette synthèse mettra en évidence les points suivants :

- Les compétences nécessaires pour une gestion optimale des Projets ;
- Le rattachement institutionnel des projets ;
- Les formes de configuration et leur pertinence ;
- Les ressources allouées aux projets (*activités, fonctionnement*) : qualité, adéquation, disponibilité.

5. Timing

La commission se réunira tout l'après midi du Mardi à partir de 14h 30.

6. Résultats attendus

- Bonne pratique dans le management des projets ;
- Recommandations à la BAD, à l'Etat et autres partenaires ;
- Note sur les éléments de réflexion découlant des objectifs de la commission.

TERMES DE REFERENCE : COMMISSION MICROFINANCE ET AGR

1. Contexte

La Banque Africaine de Développement (BAD) joue un rôle incontournable en matière de lutte contre la pauvreté en Afrique, particulièrement en Afrique de l'Ouest où elle a financé plusieurs projets de réduction de la pauvreté. Dans ce cadre, elle a donné son accord au Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) pour la tenue d'une rencontre sous - régionale d'échanges de bonnes pratiques et de complémentarité entre ces différents projets.

2. Objectifs de la commission

L'objectif global, assigné à la commission « Microfinance et AGR », est de créer un cadre d'échange portant sur la micro finance et les AGR. Les objectifs spécifiques se déclinent en ces termes :

- échanger sur les stratégies d'intervention adoptées dans le cadre de la micro finance et des AGR ;
- faire l'état des lieux sur les différentes réalisations nées de l'adoption de ces stratégies pour la micro finance et l'exercice d'AGR ;
- Apprécier la pertinence de la composante Micro finance et AGR dans les différents types de projets ;
- Apprécier les points forts et faibles de cette composante et son impact dans l'exécution du projet ;
- Echanger sur les approches de pérennisation des activités de Micro finance et d'AGR ;
- mettre en lumière les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces stratégies et les réussites enregistrées dans ce cadre ;
- formuler une série de recommandations à la BAD.

3. Composition de la commission

La commission est composée :

- d'un (1) Président ;
- de deux (2) co - rapporteurs ;
- d'un (1) facilitateur.
- des représentants des projets ;
- des représentants des bénéficiaires ;
- des experts en micro finance de la BAD ;
- des représentants des Ministères de la Micro finance des pays concernés.

4. Méthodologie

Il s'agira, pour la commission, de faire la synthèse des travaux de groupe. Cette synthèse mettra en évidence les points suivants :

- les bonnes pratiques notées dans le cadre de la micro finance et des AGR ;
- les recommandations à la BAD dans ce cadre ;
- les stratégies et expériences vécues dans le domaine de la micro finance et des AGR ;
- la note d'orientation spécifique sur la micro finance.

5. Timing

La commission devra terminer son travail de synthèse à la fin de l'atelier lors de la deuxième journée de la rencontre.

6. Résultats attendus

De la présente commission, il est attendu qu'elle établisse :

- un document contenant les bonnes pratiques notées dans le cadre de la micro finance et des AGR ;
- un support technique formulant une série de recommandations à la BAD dans ce cadre ;
- une note d'orientation spécifique sur la micro finance (points forts et faibles de la composante, impact, approche de pérennisation, mécanismes efficaces de suivi- évaluation et les axes de coordination avec les autres partenaires intervenants).

TERMES DE REFERENCE : COMMISSION RENFORCEMENT DES CAPACITES

1. Contexte

La Banque Africaine de Développement (BAD) joue un rôle incontournable en matière de lutte contre la pauvreté en Afrique, particulièrement en Afrique de l'Ouest où elle a financé plusieurs projets de réduction de la pauvreté. Dans ce cadre, elle a donné son accord au Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) pour la tenue d'une rencontre sous - régionale d'échanges de bonnes pratiques et de complémentarité entre ces différents projets.

2. Objectifs de la commission

L'objectif global, assigné à la commission « Renforcement des capacités », est de créer un cadre d'échange portant sur le renforcement des capacités. Les objectifs spécifiques se déclinent en ces termes :

- Echanger sur les stratégies d'intervention adoptées dans le cadre du renforcement des capacités ;
- Faire l'état des lieux sur les différentes réalisations nées de l'adoption de ces stratégies de renforcement des capacités ;
- S'assurer de la pertinence de la composante renforcement des capacités dans les différents projets ;
- Evaluer les points forts, points faibles et impact du renforcement des capacités dans l'exécution des projets ;
- Echanger sur les approches de pérennisation des activités de renforcement des capacités ;
- Apprécier les mécanismes de suivi évaluation pour mesurer l'impact de l'activité des renforcements des capacités
- Mettre en lumière les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces stratégies et les réussites enregistrées dans ce cadre ;
- Formuler une série de recommandations à la BAD.

3. Composition de la commission

La commission est composée :

- d'un (1) Président ;
- de deux (2) co - rapporteurs ;
- d'un (1) facilitateur ;
- des représentants des projets ;
- des représentants des bénéficiaires ;
- des experts en renforcement des capacités de la BAD ;
- des représentants des Ministères de l'Education des pays concernés.

4. Méthodologie

Il s'agira, pour la commission, de faire la synthèse des travaux de groupe. Cette synthèse mettra en évidence les points suivants :

- les bonnes pratiques notées dans le cadre du renforcement des capacités ;
- les recommandations à la BAD dans ce domaine ;
- les stratégies et expériences vécues dans le domaine du renforcement des capacités.

5. Timing

La commission devra terminer son travail de synthèse à la fin de l'atelier lors de la deuxième journée de la rencontre.

6. Résultats attendus

De la présente commission, il est attendu qu'elle établisse :

- Un document contenant les bonnes pratiques notées dans le cadre du renforcement des capacités ;
- Un support technique formulant une série de recommandations à la BAD dans ce cadre.
- Une note sur l'appréciation de la pertinence de la composante renforcement des capacités dans les différents projets, sur les points forts et faibles de cette composante, sur les approches de pérennisation ainsi que les mécanismes de suivi évaluation expérimentés.

TERMES DE REFERENCE : COMMISSION SERVICES SOCIAUX DE BASE

1. Contexte

La Banque Africaine de Développement (BAD) joue un rôle incontournable en matière de lutte contre la pauvreté en Afrique, particulièrement en Afrique de l'Ouest où elle a financé plusieurs projets de réduction de la pauvreté. Dans ce cadre, elle a donné son accord au Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) pour la tenue d'une rencontre sous - régionale d'échanges de bonnes pratiques et de complémentarité entre ces différents projets.

2. Objectifs de la commission

L'objectif global, assigné à la commission « Services sociaux de base », est de créer un cadre d'échange portant sur les services sociaux de base. Les objectifs spécifiques se déclinent en ces termes :

- Echanger sur les stratégies et approches de planification et de mise en œuvre des sous projets d'infrastructures et d'équipements socio - communautaires ;
- Faire l'état des lieux sur les différentes réalisations nées de l'adoption de ces stratégies pour la mise en place d'équipements et d'infrastructures ;
- Echanger sur la nature et le type d'implication des bénéficiaires sur la mise en œuvre des infrastructures (participation, passation des marchés, gestion et entretien des infrastructures) ;
- Mettre en lumière les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces stratégies et les réussites enregistrées dans ce cadre ;
- Formuler une série de recommandations à l'intention des pays et de la BAD.

3. Composition de la commission

La commission est composée :

- d'un (1) Président ;
- de deux (2) co - rapporteurs ;
- d'un (1) facilitateur ;
- des représentants des projets ;
- des représentants des bénéficiaires ;
- des experts en équipement et infrastructures de la BAD ;
- des représentants des Ministères de l'Équipement et des Infrastructures des pays concernés.

4. Méthodologie

Il s'agira, pour la commission, de faire la synthèse des travaux de groupe. Cette synthèse mettra en évidence les points suivants :

- Les stratégies et expériences vécues dans le domaine et les bonnes pratiques notées dans le cadre des services sociaux de base ;
- Les recommandations à formuler à l'intention des pays et à la BAD ;

5. Timing

La commission devra terminer son travail de synthèse à la fin de l'atelier lors de la deuxième journée de la rencontre.

6. Résultats attendus

De la présente commission, il est attendu qu'elle établisse :

- Un document contenant les bonnes pratiques notées dans le cadre des services sociaux de base ;
- Un support technique formulant une série de recommandations à la BAD dans ce cadre.



ction de la Pauvreté

QUELQUES MOMENTS FORTS DE LA RENCONTRE

Rencontre Sous r





de la Femme, de la Famille et du DEVELOP
S REGIONALE DES PROJETS DE REDUCTION DE LA
AGENCE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (



Le représentant des bénéficiaires conduisant la visite de l'exposition des produits réalisés par les cibles du PLCP







Rencontre

ANNEXE 11 :

FEUILLE DE PRESENCE DE LA RENCONTRE

BENIN :

- | | | |
|---------------------------------|-----------------|----------------------------------|
| - Mme Justine GOUNOU AGBASSAGAN | PAEFO | 00229 20225318
00229 90016628 |
| - Mr AMOUSSOU D. Felix | MFFE/DPFG/SPEFF | 00229 95812585 |
| - Mr Gilbert KAKPOSSA | FASNAS/MFFE | 00229 95964510 |

BURKINA - FASO :

- | | | |
|-------------------------|----------|-------------------|
| - Mr PARE Raphaël | UGP PRPC | 00226 70 20 08 78 |
| - Mr PARE KABORE Afsata | UGP PRPC | 00226 50 36 94 26 |
| - DAHO Yacouba | UGP PRPC | 00226 70 20 08 79 |

CAP-VERT :

- | | | |
|-------------------------|-------------|-----------------|
| - Mr José Maria VEIGA | PSGD - PNLP | 00238 261 36 50 |
| - Mr José BARBOZA | PSGD - PNLP | 00238 261 36 50 |
| - Mr José Antonio PINTO | PSGD - PNLP | 00238 261 28 93 |

GUINEE :

- | | | |
|---------------------------|------------|-------------------|
| - Mr Diao BALDE | PDSD / HMG | 00224 60 25 86 45 |
| - Mr Sékou SAKO | PDSD / HMG | 00224 60 54 87 19 |
| - Mr Mamadou Saliou DIENG | PDSD / HMG | 00224 30 51 23 54 |

MALI :

- | | | |
|-------------------------------|-----------|-----------------|
| - Mme Kadiatou SOW SY | PRP/UGF | 00223 229 34 45 |
| - Mme Kadidiatou Sylla BOUARE | PRP/UGF | 00223 229 34 45 |
| - Mr Hamet CISSE | PRP / UGF | 00223 914 34 46 |

MAURITANIE :

- | | | |
|--------------------------------|-----|-----------------|
| - Mr Zeïdane Ould Moulaye ZEIN | PRP | 00222 637 73 68 |
| - M. Fodié Amadou DIAGANA | PRP | 00222 641 74 74 |

NIGER :

- Mme Moustapha AÏCHATOU PRP 00227 75 46 22
- Mr Ousmane OUMAROU ME/F/CCD/DGPS 00227 93802920
- Mr Mato ALI PRP NIGER 00227 96295813

SENEGAL :

- Mme Khady FALL NDIAYE PLCP 00221 869 10 87
- Mr Mouhamadou Lamine MBAYE PLCP 00221 450 05 60
- Mr Assane SAGNE PLCP 00221 869 10 87
- Mme Aïssatou Diop DIAGNE PLCP 00221 869 10 87
- Mr Moustapha DIEYE PLCP 00221 869 10 87

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT :

- Mr Mouhamed H'Midouche BAD / SNFO 00221 820 08 88
- Mme Ginette NZAU - MUTETA BAD 00216 71 10 24 88
- Mr BANTU L. MUKENA BAD / SNFO 00221 820 08 88
- Mme Rokhaya TRAORE BAD / SNFO 00221 820 08 88
- Mr Sada LY CISSE BAD / SNFO 00221 820 08 88

CONSULTANTS FACILITATEURS DE LA RENCONTRE :

- Mr Babacar CISSE, Consultant principal 00221 824 65 55
- Mr Daouda SAKHO, Consultant Microfinance 00221 867 01 61

SERVICES TECHNIQUES NATIONAUX :

- Mr Ousmane KA Cellule de Suivi Opérationnel des Projets de Lutte Contre la Pauvreté (CSO) / MFFDS 00221 889 25 80
- Mme Ndèye Mayé DIOUF Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF) / MEF 00221 822 35 62
- Mr Ibrahima DIA Cellule DSRP /MEF 00221 889 21 66
- Mme Fatou DIOUF CSPLP / MEF 00221 889 21 66
- Mr Cheikh Pathé GUEYE Direction de l'Alphabétisation et des langues nationales (DALN) 00221 842 24 82
- Mr Moussa DIENG Cellule d'Assistance Technique aux Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit (ATCPEC) MEF 00221 650 39 14
- Mme Ndiaya NDOYE ATCPEC / MEF 00221 537 16 98
- Mr Momar THIOUNE DPRE 00221 656 86 76
- Mme Aminata TOURE KANE DPNCPR / MPDD 00221 823 88 91

- Mr Mamadou DIA MFFDS Direction du Développement Communautaire / 00221 823 98 16
- Mr Valdiodio NDIAYE CSO / MFFDS 00221 889 25 80
- Mme Awa DIANOR CSO / MFFDS 00221 889 25 80

PARTENAIRES ET MAITRES D'OUVRAGES DELEGUES DU PLCP :

- Mme Khady NDIAYE NIANG AGETIP 00221 839 02 02
- Mr Bassirou GAYE AGETIP 00221 839 02 02
- Mr Mamadou Moustapha DIOUF CONACAP 00221 824 18 11
- Mr Sidy NDIAYE AJED
- Mr Mouhamed El Habib SARR Conseil National de la Jeunesse 00221 578 87 58
- Mme Rokhaya Sow GUEYE Conseil National de la Jeunesse 00221 613 00 44
- Mr Bacary SEYDI Magazine Microfinance et Développement 00221 864 65 55
- Mme Fanta NDIAYE BADJI Access Finance Gestion 00221 864 65 55
- Mme Binetou Rassoul NDOYE COCOGES MEC 00221 864 19 75
- Mr Mou
- Mme Aïssatou FALL GUEYE PCA CAPEC 00221 651 34 58
- Mme Ramata WADE COFAPS 00221 648 26 89
- Mr Rassoul FALL Management Solutions 00221 572 72 21
- Mme DIAGO NDIAYE Expert en Développement de l'Enfance 00221 546 63 67
- Mr Mamadou SAMB Consultant GRADI AFRIQUE 00221 632 32 60

UNITES REGIONALES DE GESTION DU PLCP SENEGAL

- Mr François D. Kital PLCP URG TAMBA 00221 981 30 91
- Mr Mouhamed Tidiane FAYE PLCP URG KOLDA 00221 996 22 62
- Mr Gallo KEBE PLCP URG DIOURBEL 00221 971 47 94
- Mr Ibrahima SECK PLCP URG THIES 00221 952 21 45
- Mme Fatou NDAO BA PLCP URG DAKAR 00221 869 10 87